

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 11 Avril 2024

Délibération n°20240411_19

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : 70

Présents : 38

Suppléants : 1

Pouvoirs : 10

= VOTANTS : 49

- dont « pour » : 49

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : FINANCES : détail des subventions supérieures à 23 000 €

Le jeudi 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 27/03/2024, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de St-Ciers-sur-Bonnieure.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CHAMPALOUX Didier – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – LEMAIRE Marie-Claude – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BOUYSSSET Céline – LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier GIROUX-MALLOT Françoise – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne – MARCELIN Céline - FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie ETIENNE Murielle - PINTUREAU Romain – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

Pouvoirs :

1-CAILLAUD Nadia pouvoir à BERTRAND Didier

2-DURAND Jean-Louis pouvoir à LAVERGNE Didier

3-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE Véronique

4-THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian

5-HENTRY Jimmy pouvoir à DANEDE Laurent

6-CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques

7-BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

8-SOURY Christine pouvoir à BOUCHET Éric

9-SEVRIT Raymond pouvoir à BOIREAUD Philippe

10-JÉROME Géraldine pouvoir à GOYAUD Philippe

Absents/excusés : GIRAUD-BERNARD Éric – BOIZUMAULT Sylvie – FLAUD Yves – PERRON Michelle – CHAUSSEPIED Pierre - JEUNE Karine - BOURABIER Jacques - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques - POTEL Maryse - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella - départ de SAGNE Annie (suppléante de MUGNIER Pierre-Herman) – départ de CECCHIN Catherine et de COMBAUD Alain. Départ de POITOU Mélanie (*suppléante de MICHONNEAU Patrick*) et de LIOT Gérard.
Départ de BLANCHON Alain et de CHARRIAUD Sébastien.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : FINANCES : détail des subventions supérieures à 23 000 €

Conformément aux dispositions de l'article L2311-7 du CGCT, Monsieur le Vice-Président en charge des finances rappelle que les subventions d'un montant supérieur à 23 000 € doivent figurer individuellement sur une délibération comportant le montant et l'objet du versement.

Monsieur le Président donne lecture des subventions concernées :

Bénéficiaire	Libellé	Montant
SDEG	Participation annuelle très haut débit	182 000,00 €
SMA BACAB	Participation Syndicat (GEMAPI)	62 730,00 €
SyBRA	Participation Syndicat (GEMAPI)	25 926,50 €
SBCP	Participation Syndicat (GEMAPI)	84 120,00 €
SBAISS	Participation Syndicat (GEMAPI)	42 702,89 €
PETR RUFFECOIS	Cotisation annuelle PETR du pays du Ruffécois	182 663,20 €
PETR RUFFECOIS	Cotisation annuelle Office Tourisme Destination Nord Charente	151 228,28 €
SMVOS St Amant Boixe	Participation Gymnase et Collège	62 940,00 €
Mission Locale Arc Charente	Subvention annuelle	28 780,70 €
Espace Arc en ciel	Subvention annuelle actions périscolaires	203 751,00 €
Mairie St Amant Boixe	Participation espace d'architecture romane	50 000,00 €
SMAGVC	Participation SMAGVC (gens du voyage)	31 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** le versement des subventions précitées ;
- **D'AUTORISER** monsieur le Président ou son représentant à exécuter et signer tout acte en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

